

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption

**Décision Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris
Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2026-2027

- 1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 au titre duquel/desquels ce projet de décision serait appliqué s'il était adopté :**
 - 2.2.1 L'OMS met au point des normes, des critères et des modules techniques visant à agir sur les facteurs de risque de maladies transmissibles et non transmissibles, de violence et de traumatismes, à prévenir la malnutrition, ainsi qu'à renforcer la sécurité sanitaire des aliments et à limiter les risques en matière de santé environnementale. En outre, elle accompagne les pays dans leur mise en œuvre, notamment en ce qui a trait au suivi et à l'élaboration de lois et de réglementations
 - 4.2.2 L'OMS fournit des orientations et une assistance technique pour renforcer et maintenir des services de vaccination de qualité, y compris contre la poliomyélite, en accordant une attention particulière aux personnes non vaccinées et sous-vaccinées
 - 6.2.1 L'OMS coordonne et pilote le Groupe sectoriel pour la santé ou le secteur de la santé, ainsi que ses partenaires, afin d'évaluer les besoins en matière de santé et d'établir, de financer et de suivre les plans d'intervention humanitaire d'urgence sanitaire dans les situations d'urgence humanitaire
 - 6.2.2 L'OMS assure la prestation de soins vitaux et maintient les services et systèmes de santé essentiels dans les situations d'urgence et de vulnérabilité, en s'attaquant aux obstacles à l'accès et aux inégalités
- 2. En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 ?**

Sans objet
- 3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2026-2027 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027 :**

Sans objet
- 4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision :**

Six mois (juillet-décembre 2026).

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà entrepris de janvier à juin 2026.

B. Incidences, en termes de budget et de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat

1. **Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision, en millions USD :**
333,45 millions USD
- 2.a. **Estimation des dépenses à prévoir pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
0
- 2.b. **Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
333,45 millions USD
3. **Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme pour 2028-2029, en millions USD :**
Sans objet
4. **Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :**
Sans objet
5. **Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD**
 - **Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours :**
94,70 millions USD
 - **Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :**
238,75 millions USD
 - **Le cas échéant, estimation des ressources financières faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :**
Des annonces de contributions sont attendues et la collecte de fonds se poursuit.

Tableau. Ventilation des dépenses estimatives (en millions USD)

Exercice	Coûts	Région						Siège	Total
		Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental		
B.2.a. 2026-2027 Dépenses déjà prévues	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.2.b. 2026-2027 Dépenses supplémentaires	Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	27,00	0,00	1,15	28,15
	Activités	0,00	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	2,30	305,30
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	3,45	333,45
B.3. 2028-2029 Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.4. Exercices futurs Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la décision									333,45